

Saint-Luc-de-Bellechasse, le 14 décembre 2010

Madame Anne-Lyne Boutin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Dépôt de document – simulation visuelle depuis le chalet de M. Christian Laflamme

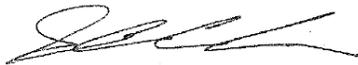
Madame,

Par la présente, je souhaite déposer un document demandé pendant l'audience publique sur le projet de parc éolien Massif du Sud, le 13 décembre 2010.

Lors de la séance d'information du BAPE qui se déroulait le 26 octobre 2010, les représentants de Saint-Laurent Énergies ont eu l'occasion de discuter avec M. Christian Laflamme, propriétaire d'une résidence secondaire dans le rang Saint-Louis, à Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland. À la demande de ce citoyen, notre entreprise a pris les moyens requis pour réaliser rapidement une simulation visuelle depuis sa résidence secondaire. Cette simulation lui a été transmise le 7 décembre 2010.

Vous trouverez, ci-joint, la simulation visuelle en question.

Espérant le tout conforme, je vous prie de recevoir, Madame, mes plus cordiales salutations.



Stephen Cookson
Directeur de projets
Saint-Laurent Énergies

p.j. : Simulation visuelle – chalet de M. Christian Laflamme

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN
DANS LA RÉGION DU PARC DU MASSIF DU SUD

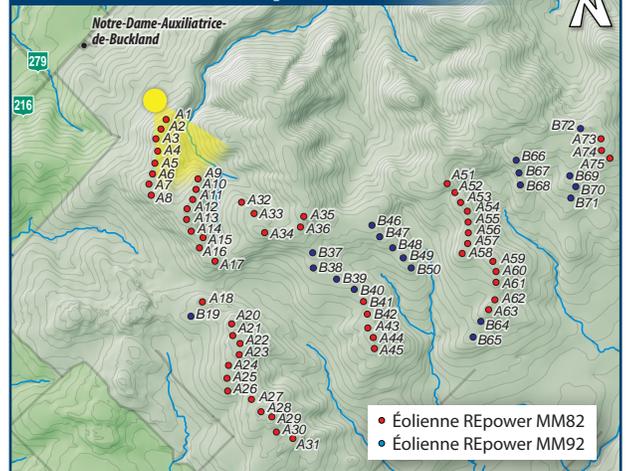
Simulation visuelle



Situation actuelle



Localisation du point de vue



Dessin technique



Ce dessin technique ne tient pas compte de la végétation. Il est donc possible que des éoliennes soient visibles sur celui-ci et non sur la simulation visuelle.

Vue à partir du chalet de M. Christian Laflamme

Type et modèle d'éolienne utilisés	REpower MM82 et REpower MM92
- Hauteur de la tour, jusqu'au moyeu	80 m
- Diamètre du rotor	REpower MM82 = 82 m, REpower MM92 = 92 m
- Nombre total d'éoliennes pour le projet	75
Éolienne visible la plus près	0,55 km
Éolienne visible la plus éloignée	1,88 km
Unité de paysage	Forestier
Date de prise de photo	Novembre 2010

No de projet : 605613
Date : Décembre 2010